

Rapport de la commission de gestion et des finances sur le préavis no 01/21 : Budget de fonctionnement pour l'année 2022

Présidente : Pasteur Cora

Membres : Aubort Marjorie, Fasel Rachel, Lambercy Valérie, Quinodo Boris

Suppléant : ---

Orbe, le 11 septembre 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission de gestion et des finances s'est réunie le mardi 31 août 2021 à l'Hôtel de Ville à Orbe, en présence de Mme Myriam Schertenleib, présidente du CODIR, M. Gérard Conod, membre du dicastère « finances » du CODIR et Mme Corinne Rauber, boursière de l'ASIOR. Mme Anne Baumann, membre du dicastère « finances » du CODIR était excusée.

La commission les remercie de leur présence et de toutes les explications et informations qui lui ont été fournies.

Commentaires

Le budget 2022 reste stable par rapport à l'année 2021, avec une légère diminution. Les points suivants diffèrent du précédent exercice :

500. Autorités

500.3001 Une légère augmentation est constatée, due à un nombre plus élevé de séances de la commission, ceci en lien avec les futures constructions sur les sites de Montcherand et d'Orbe.

500.3002 Également une augmentation, due à un retour à un rythme de séances du Comité de direction comme avant la pandémie COVID et des heures de vacations qui passent de 40 à 200 heures par semestre.

501 Administration

501.3110 Hébergement et licences : une diminution de CHF 2'000.- est prévue.

503 prestations parascolaires

503.3021 Engagement d'une personne de remplacement en cas de maladie, accident ou d'absence, augmentant le poste de CHF 10.000.—.

510 Groupement primaire

510.3161 Dans le groupement primaire : la résiliation des salles de classe, de couture et d'appui de Montcherand ont engendré une diminution de CHF 10'000.--.

Fin du remboursement des investissements du terrain d'athlétisme à Orbe (pour CHF 40'232.-) et de Sainte-Claire, première partie, à Orbe (pour CHF 48'799.-)

L'utilisation de la salle omnisport a enregistré une baisse, passant de 46 périodes en 2021 à 26 pour 2022 d'où une réduction de CHF 36'400.-.

510.3653 Un budget est prévu pour les camps de ski ou autres, qui sont de nouveau en discussions avec les directeurs scolaires. Rien n'est encore défini cependant pour l'instant sur ces activités.

510.3657 Une augmentation de CHF 9'000.-, liée aux activités pédagogiques « Energies Renouvelables ».

510.3313.3 Une diminution de CHF 1'621.80 sur l'étude de construction (préavis 18/19).

520 Groupement secondaire

520.3161 Une augmentation dans le groupement secondaire sur l'utilisation de la salle omnisport, passant de 46 périodes en 2021 à 64 périodes, soit une hausse de CHF 33'000.-.

520.3653 L'organisation des camps scolaires est de nouveau envisagée (camp de ski, voyage de fin d'études, dans la mesure du possible).

Conclusions :

Le budget pour 2022 présente une légère diminution, CHF 27'600.- par rapport à 2021.

Les nouvelles constructions et séances/réunions y relatives sont à prévoir à l'avenir.

Le Conseil intercommunal

- Vu le préavis 01/21 concernant le budget pour l'année 2022,
- Ouï, le rapport de la commission de gestion et des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. D'approuver le budget de l'exercice 2022.
2. La participation des communes pour l'année 2022 s'élève à CHF 5'187'830.-.

Pour la commission de gestion et des finances :

Cora Pasteur, rapporteur

Aubort Marjorie

Fasel Rachel

Lambercy Valérie

Quinodo Boris